



SCHEMA DEPARTEMENTAL DE L'INSERTION 2007-2009

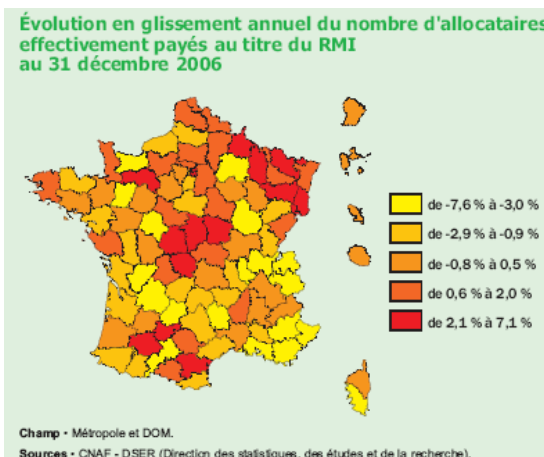
DIAGNOSTIC DETAILLE DES PUBLICS
DE L'INSERTION

Avril 2007

LES PUBLICS DU RMI

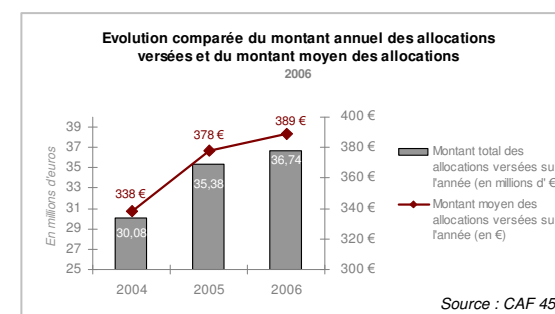
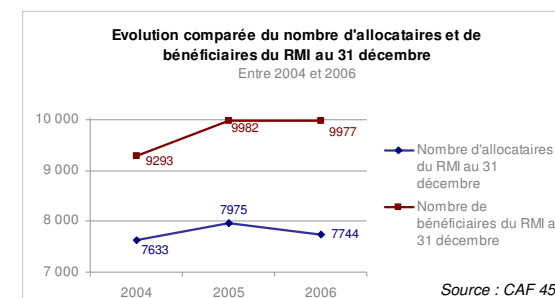
Un nombre de bénéficiaires du RMI qui continue d'augmenter

Les statistiques établies au 31 décembre font apparaître entre 2005 et 2006 une évolution positive du nombre d'allocataires sur le Loiret : à l'instar de la tendance nationale, le département voit le nombre de ses allocataires diminuer (- 2,9%) de manière plus soutenue qu'en moyenne nationale (- 1%) et régionale.



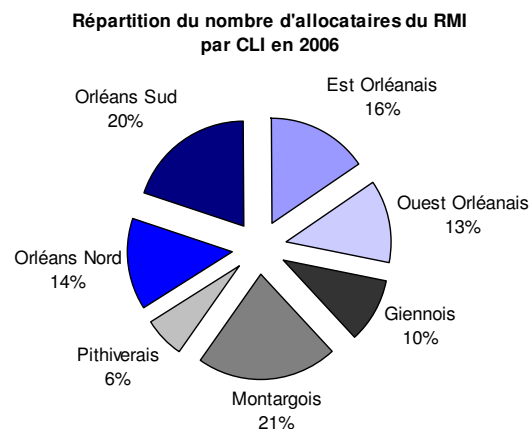
Cette inversion de tendance fait cependant suite à une augmentation de 14,5% entre 2004 et 2006.

Cette évolution, conjuguée aux revalorisations annuelles du montant des allocations, pèse fortement sur les finances du conseil général : entre 2004 et 2006, les dépenses d'allocation ont augmenté de 22%.



Une « charge sociale » importante sur l'Orléanais et le Montargois

L'Orléanais accueille plus du tiers des allocataires du RMI du Loiret. Au regard de sa population totale, c'est cependant la CLI de Montargis qui connaît la plus lourde « charge sociale » du département.

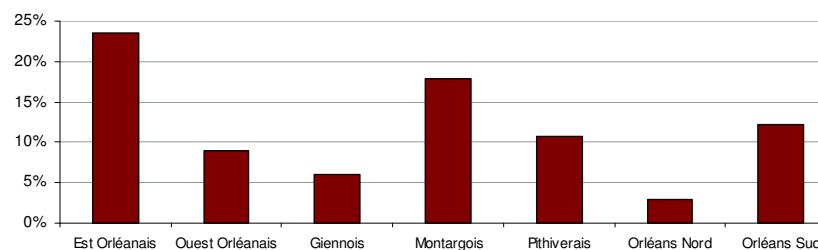


Depuis 2004, le nombre d'allocataires a augmenté sur l'ensemble des CLI, avec cependant d'importantes différences entre les territoires.

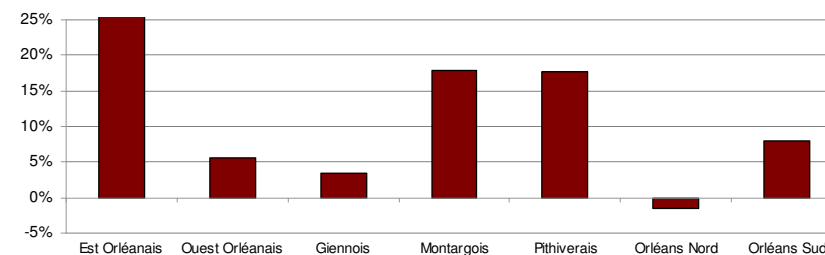
L'Est orléanais et le Montargois connaissent les augmentations les plus soutenues, ce qui peut indiquer un phénomène de précarisation de ces territoires¹, qu'il convient de surveiller.

L'analyse de l'évolution du nombre de bénéficiaires du RMI fait également apparaître que la CLI du Pithiverais connaît une augmentation importante de sa « charge sociale ».

Evolution du nombre d'allocataires du RMI par CLI entre 2004 et 2006 (en %)



Evolution du nombre de bénéficiaires du RMI par CLI entre 2004 et 2006 (en %)



Source : ANIS Insertion

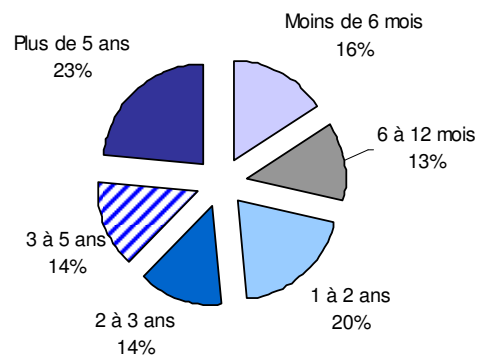
¹ On peut supposer que l'Est Orléanais (du fait d'un foncier moins élevé que sur l'agglomération d'Orléans) et le Montargois (du fait de sa proximité avec la région parisienne) connaissent un important flux entrant de populations fragiles.

Une part des allocataires « de longue durée » qui tend à diminuer

Alors qu'en juillet 2003, les allocataires inscrits dans le dispositif depuis plus de 2 ans représentaient plus de 57% des publics du RMI, leur part ne s'élève plus qu'à 51% au 31 décembre 2006.

Au regard de l'augmentation globale du nombre d'allocataires, cette évolution s'explique probablement moins par une sortie massive des « RMIstes de longue durée » que par **une forte augmentation des nouveaux entrants**, due notamment à la diminution des durées d'indemnisation du chômage depuis 2004.

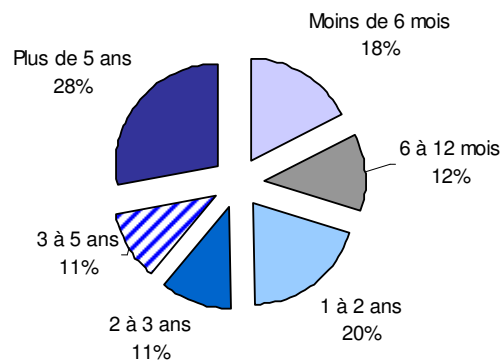
Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RMI
Département du Loiret, au 31 décembre 2006



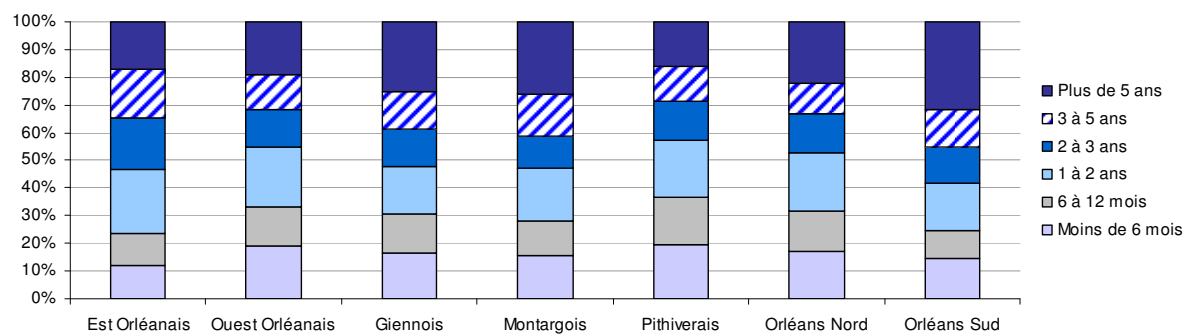
Source : ANIS Insertion

Depuis 2005, la part de RMIstes de très longue durée (plus de 5 ans) a ainsi **significativement diminué** (- 5 points), mais **aux dépens des allocataires inscrits depuis 2 à 5 ans**, dont le poids augmente fortement (+ 6 points).

Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RMI
Département du Loiret, au 30 août 2005



Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RMI
Par CLI, au 31 décembre 2006



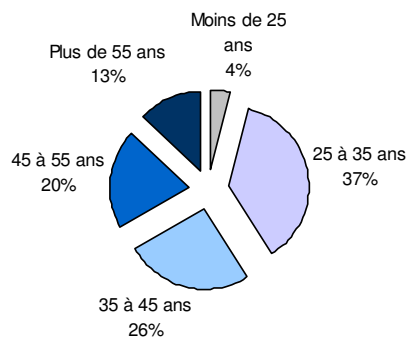
L'analyse par territoire fait apparaître des différences significatives entre les CLI :

- La CLI d'Orléans Sud présente une part d'allocataires depuis plus de 5 ans particulièrement élevée (31%), ce qui s'explique très probablement par le poids très important des gens du voyage (près d'un tiers des allocataires).
- Les CLI du Giennois et du Montargois présentent également des taux importants de RMIstes depuis plus de 5 ans (respectivement 26% et 25%).
- La CLI du Pithiverais présente un taux d'allocataires de moins d'un an très élevé (37%), ce qui peut en partie s'expliquer par le phénomène de déprise économique que subit ce territoire.

Des allocataires relativement jeunes, surtout en milieu urbain

Le public du RMI du Loiret se caractérise par sa jeunesse : 41% des allocataires ont moins de 35 ans².

Age des allocataires du RMI
Département du Loiret, au 31 décembre 2006



Ce constat, conjugué à celui de l'augmentation du nombre de nouveaux entrants, interpelle fortement l'action publique en direction des plus jeunes, dans une logique de « prévention du RMI ».

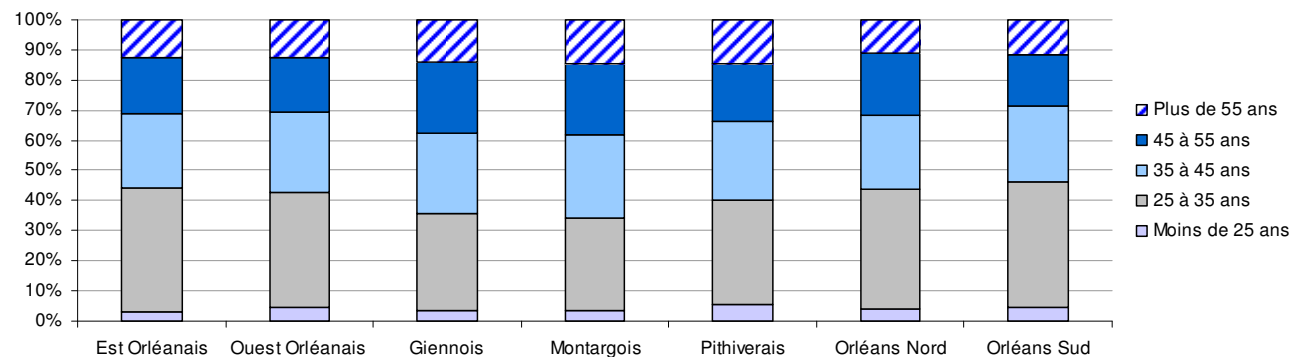
² Pour comparaison, en 2005, 36% des allocataires du RMI du Cher avait moins de 35 ans. En Indre-et-Loire, cette part est la même que dans le Loiret.

Ici encore, on constate des situations contrastées entre les territoires, notamment entre les zones urbaines et rurales, qui appellent des réponses différenciées :

- Les CLI de l'Orléanais ont un public plus jeune que la moyenne départementale (tout particulièrement Orléans Sud, qui compte 47% d'allocataires de moins de 35 ans).

- Les CLI du Montargois et du Giennois présentent une part importante d'allocataires de plus de 45 ans (38%) et les plus faibles poids de personnes âgées entre 25 et 35 ans (respectivement 30% et 32%).
- La CLI de Pithiviers présente une répartition très proche de la moyenne départementale.

Age des allocataires du RMI
Par CLI, au 31 décembre 2006



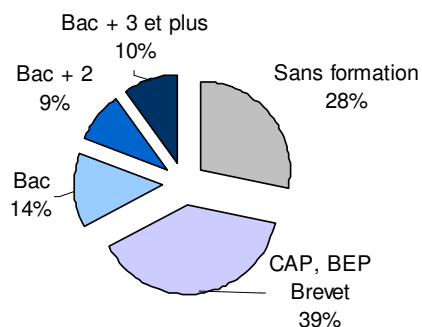
Source : ANIS Insertion

Une majorité d'allocataires avec un faible niveau de formation, surtout en milieu rural³

Près de 7 allocataires sur 10 vus en entretien de positionnement présentent un faible niveau de formation (V et infra), dont une part importante de personnes sans formation (28%).

Niveau de formation des allocataires du RMI vus en entretien de positionnement
Département du Loiret

Sur les 4 414 entretiens réalisés entre le 01.07.2005 et le 31.12.2006



³ Les statistiques présentées dans les chapitres suivant sont tirées des entretiens de positionnement réalisés entre juillet 2005 et décembre 2006 (l'entretien de positionnement est réalisé juste après l'entrée dans le RMI, afin de désigner à la personne un référent social ou professionnel). Ils ne concernent donc que les nouveaux entrants dans le dispositif. Toutefois, le nombre d'entretiens réalisés (plus de 4 400) permet de construire des analyses significatives.

Les allocataires des territoires ruraux présentent un très faible niveau de formation :

- Sur le Montargois, plus de 39% des allocataires sont sans formation, et seulement 11% ont un niveau bac + 2 et plus.
- Sur le Giennois et le Pithiverais, le taux de personnes avec un niveau V et infra est également très élevé (76%), mais s'explique par un poids très important des allocataires avec brevet, un CAP ou un BEP.

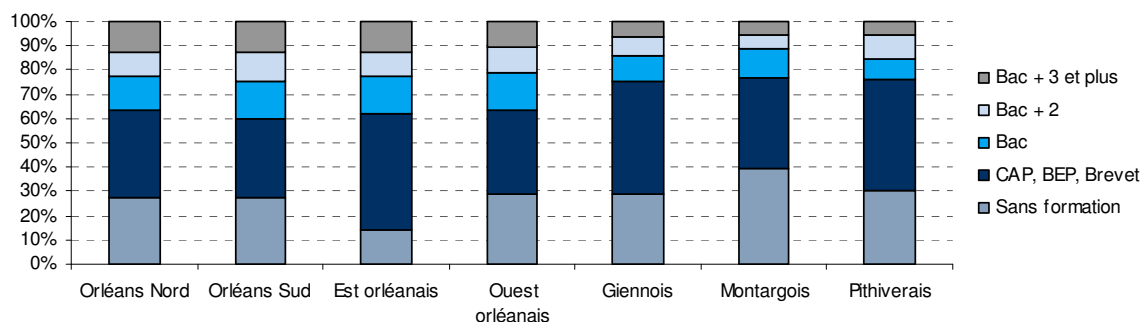
A l'inverse, sur l'orléanais, le poids des allocataires avec un niveau de formation élevé est significatif : plus d'un allocataire sur 5 a un bac + 2 et plus. Ce taux s'élève à 25% sur Orléans Sud.

C'est sur l'orléanais que la proportion d'allocataires déclarant chercher une formation est la plus élevée (elle atteint 50% sur Orléans Nord et l'ouest orléanais, pour une moyenne départementale de 35%).

Sur les territoires ruraux, où les allocataires sont les moins formés, la proportion de personnes déclarant chercher une formation reste paradoxalement faible : elle est seulement de 11% sur le Giennois, 24% sur le Montargois et 27% sur le Pithiverais.

Source : ANIS Insertion

Niveau de formation des allocataires du RMI vus en entretien de positionnement
Par CLI, sur les 4 414 entretiens réalisés entre le 01.07.2005 et le 31.12.2006

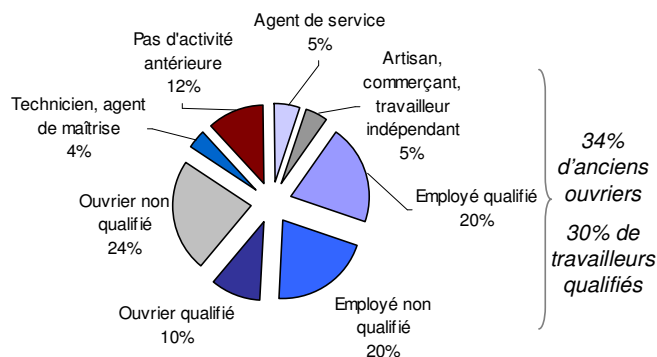


Une part non négligeable d'ouvriers parmi les allocataires

La part importante d'anciens ouvriers (un peu plus d'un tiers) parmi les allocataires vus en entretien de positionnement illustre l'impact des phénomènes de désindustrialisation sur l'augmentation du nombre personnes en situation de précarité.

Dernier emploi occupé des allocataires du RMI vus en entretien de positionnement Département du Loiret

Sur les 4 414 entretiens réalisés entre le 01.07.2005 et le 31.12.2006



Source : ANIS Insertion

Deux territoires apparaissent très marqués par ce phénomène :

- le Pithiverais, qui compte près de 51% d'anciens ouvriers, avec une part très importante d'ouvriers non qualifiés (35%),
- le Giennois, qui compte près de 45% d'anciens ouvriers, avec un poids significatif d'ouvriers qualifiés (près de 18%)

Le Montargois se distingue par sa part importante de travailleurs non qualifiés (près de 50%), l'Est orléanais par sa part significative d'employés qualifiés (28%) et Orléans Nord par le poids des employés non qualifiés (28,2%).

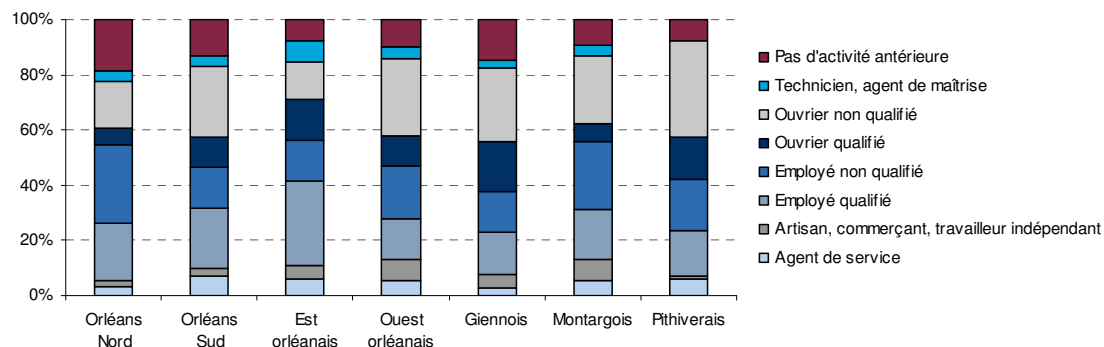
Par ailleurs, 12% des allocataires vus en entretiens de positionnement n'ont pas connu de situation professionnelle avant d'intégrer le dispositif RMI. On peut supposer qu'il s'agit de jeunes populations, entrés au RMI à partir de 25 ans.

La part de personnes n'ayant jamais travaillé est tout particulièrement importante sur Orléans Nord (18,4%), situation à relier à la jeunesse de ses allocataires.

Sur le Giennois, le poids des personnes n'ayant jamais travaillé (14,4%) est plus surprenant : les allocataires du Giennois étant plus âgés que la moyenne départementale, la part importante de personnes n'ayant jamais travaillé parmi les nouveaux entrants vus en entretiens de positionnement entre juillet 2005 et décembre 2006 laisse supposer que le nombre de jeunes entrants dans le dispositif RMI augmente de manière significative.

Dernier emploi occupé par les allocataires du RMI vus en entretien de positionnement

Par CLI, sur les 4 414 entretiens réalisés entre le 01.07.2005 et le 31.12.2006

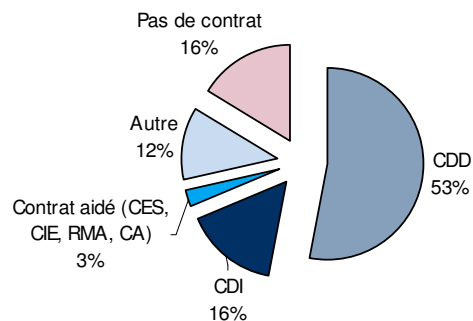


Plus de 8 allocataires sur 10 ont connu des contrats précaires ou à durée déterminée avant d'entrer dans le dispositif

La faible part d'allocataires ayant travaillé en CDI avant d'intégrer le dispositif RMI (16%) montre l'impact des phénomènes de précarisation du travail sur les « parcours d'exclusion » menant au RMI. Plus de la moitié des allocataires vus en entretiens de positionnement occupait un poste en CDD lors du dernier emploi : on peut supposer que le poids des missions intérimaires n'est pas négligeable parmi ces derniers.

Type de contrat du dernier emploi occupé par les allocataires du RMI vus en entretien de positionnement

Sur les 4 414 entretiens réalisés entre le 01.07.2005 et le 31.12.2006



Source : ANIS Insertion

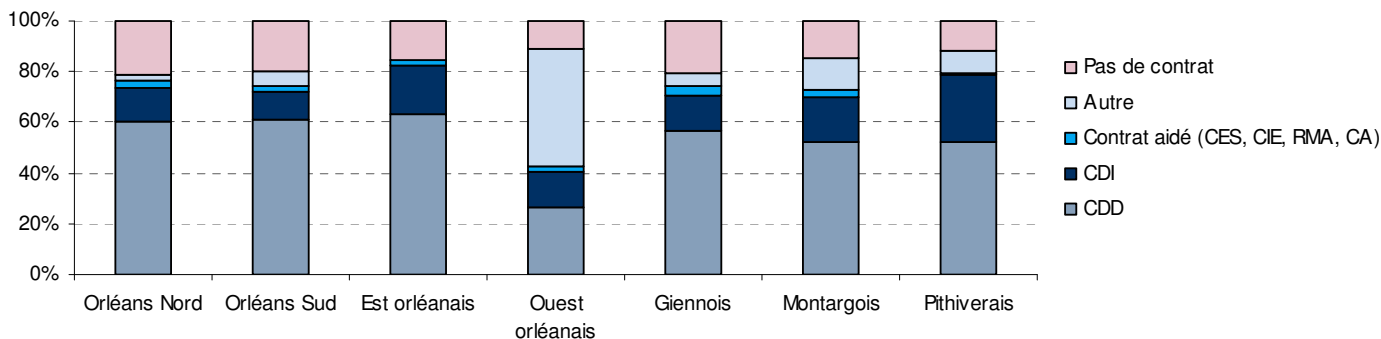
Le Pithiverais se distingue par le poids très important d'allocataires travaillant en CDI avant l'entrée dans le dispositif RMI (près de 27%). Au regard de la part très importante d'anciens ouvriers non qualifiés sur le territoire (voir page précédente) et de la diminution des emplois liés au système productif depuis 2001, on peut supposer que les populations du Pithiverais subissent de plein fouet un phénomène de désindustrialisation particulièrement marqué sur ce territoire.

Les deux CLI orléanaises et le Giennois se distinguent par le poids des emplois « précaires », avec à la fois un taux de CDD⁴, de personnes sans contrat⁵ et (pour le Giennois) une part de contrats aidés très supérieurs aux moyennes départementales.

Remarque : le poids particulièrement important de la catégorie « Autre » sur l'Ouest orléanais est probablement dû à un problème d'harmonisation de la saisie entre les UTS.

Type de contrat du dernier emploi occupé par les allocataires du RMI vus en entretien de positionnement

Par CLI, sur les 4 414 entretiens réalisés entre le 01.07.2005 et le 31.12.2006



⁴ Qui dépasse 60% sur Orléans.

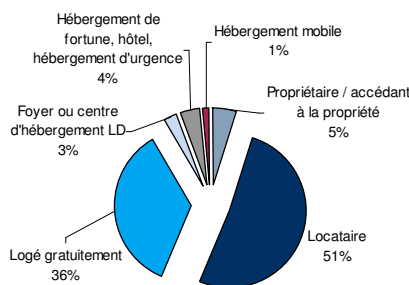
⁵ 21,4% sur Orléans Nord, près de 21% sur le Giennois, et 19,6% sur Orléans Sud.

Des allocataires qui connaissent d'importants problèmes liés au logement, surtout en milieu urbain et périurbain

Une part importante (44%) des allocataires vus en entretien de positionnement connaissent une situation précaire au regard du logement (hébergement à titre gratuit, foyers, hébergement de fortune, hébergement mobile) et plus d'un tiers des allocataires déclarent avoir des difficultés liées au logement.

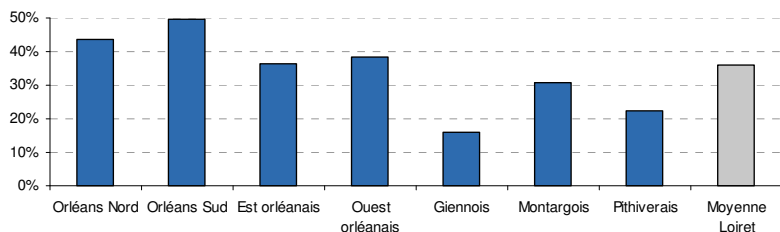
Statut des les allocataires du RMI vus en entretien de positionnement au regard du logement

Département du Loiret, sur les 4 414 entretiens réalisés entre le 01.07.2005 et le 31.12.2006



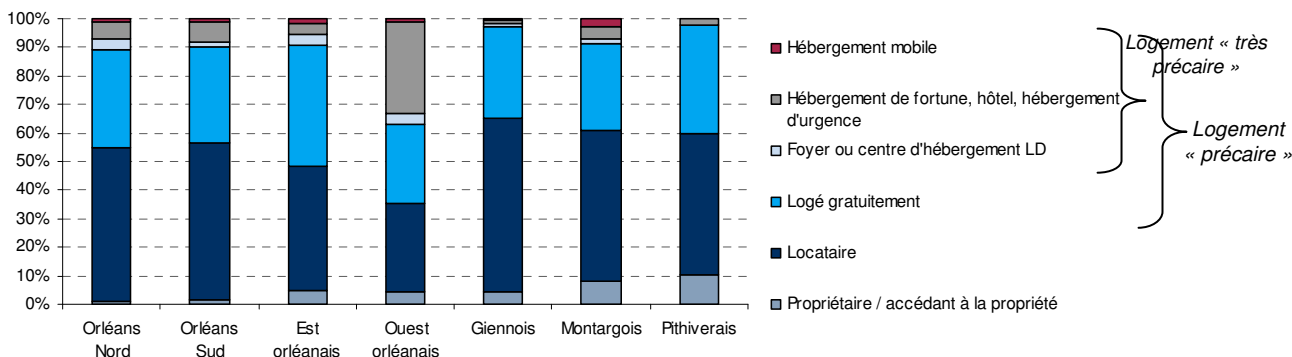
Part des allocataires déclarant avoir des difficultés liées au logement lors de l'entretien de positionnement

Sur les 4 414 entretiens réalisés entre le 01.07.2005 et le 31.12.2006



Statut des allocataires du RMI vus en entretien de positionnement au regard du logement

Par CLI, sur les 4 414 entretiens réalisés entre le 01.07.2005 et le 31.12.2006



Ici encore, la situation est très différenciée entre les territoires :

- Le Pithiverais se distingue par une forte proportion de propriétaires ou d'accédants (10%) et la très faible part de personnes en logement très précaire (2%). Logiquement, la part des personnes déclarant avoir des problèmes de logement est plus faible que la moyenne (22%).
- Avec une forte proportion de locataires (près de 61%), le Giennois est le territoire où la part des personnes déclarant avoir des problèmes de logement est la plus faible (16%).

- La part des personnes logées en hébergement de fortune est particulièrement importante sur l'Ouest orléanais (32,5%), territoire sur lequel la proportion de locataires est la plus faible (moins de 31%).
- Alors que le statut d'occupation des logements des allocataires d'Orléans est proche de la moyenne départementale, la proportion de personnes déclarant avoir des problèmes de logement est plus importante sur ce territoire. Cette situation est à mettre en regard de la forte tension sur le marché locatif que connaît la ville centre.

Source : ANIS Insertion

Des allocataires qui connaissent d'importants problèmes de mobilité, surtout en milieu rural

Une proportion importante des allocataires vus en entretien de positionnement ont des problèmes de mobilité : 40% n'ont pas de permis de conduire, plus de la moitié n'a pas de véhicule personnel, et près d'un tiers déclare avoir des problèmes de mobilité freinant leur insertion.

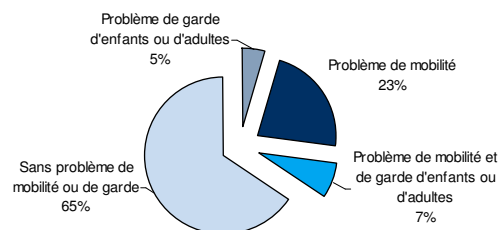
Trois types de profils bien distincts se dessinent selon les territoires :

- Sur **Orléans**, une forte proportion d'allocataire n'a pas de permis de conduire ni de véhicule personnel, mais la **part des personnes déclarant avoir des problèmes de mobilité est moindre** qu'en moyenne départementale, l'offre de transports collectifs étant plus importante sur l'agglomération.

- Sur les territoires ruraux (Giennois, Montargois et Pithiverais), la part des personnes avec le permis et disposant d'une voiture est plus importante qu'en moyenne départementale. Pour autant, la proportion des personnes déclarant avoir des problèmes de mobilité est forte : pour ceux qui n'ont pas de véhicule personnel, la faiblesse de l'offre de transport en commun pose très fortement problème.
- L'est et l'ouest orléanais se situent dans la moyenne départementale.

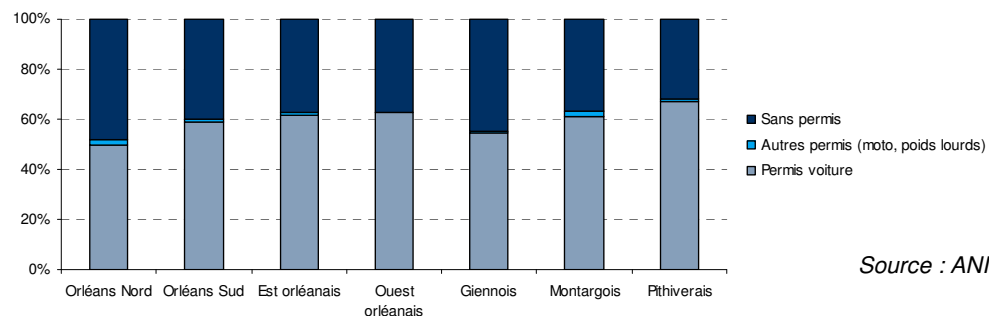
Freins à la mobilité repérés chez les allocataires du RMI vus en entretien de positionnement

Département du Loiret, sur les 4 414 entretiens réalisés entre le 01.07.2005 et le 31.12.2006



Part des allocataires du RMI vus en entretien de positionnement ayant un permis de conduire

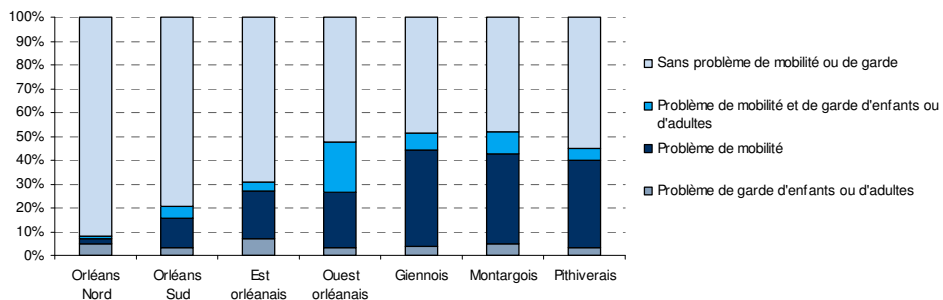
Par CLI, sur les 4 414 entretiens réalisés entre le 01.07.2005 et le 31.12.2006



Source : ANIS Insertion

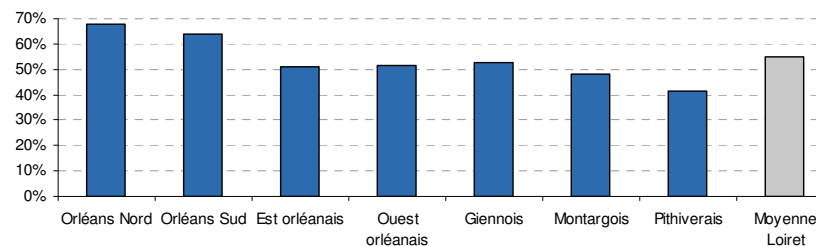
Freins à la mobilité repérés chez les allocataires du RMI vus en entretien de positionnement

Par CLI, sur les 4 414 entretiens réalisés entre le 01.07.2005 et le 31.12.2006



Part des allocataires vus en entretien de positionnement ne possédant pas de véhicule personnel

Sur les 4 414 entretiens réalisés entre le 01.07.2005 et le 31.12.2006



Une part importante d'allocataires déclarant avoir des problèmes de santé

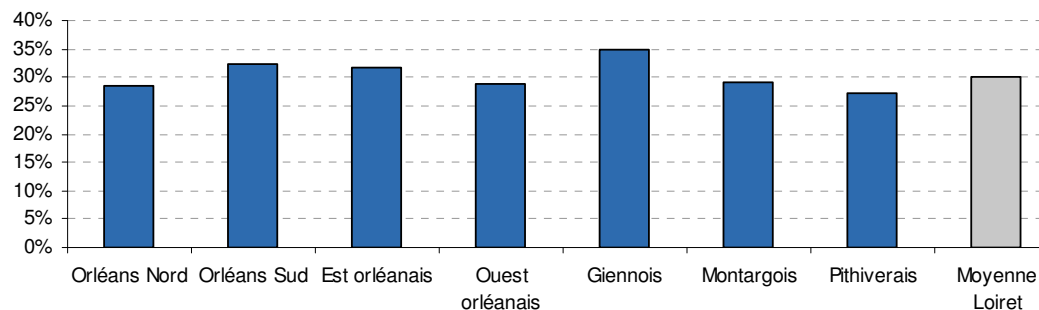
Près d'un tiers des allocataires vus en entretien de positionnement déclarent avoir des problèmes de santé obérant leur inscription dans un parcours vers l'emploi.

Cette proportion, stable sur l'ensemble des territoires du département, apparaît d'autant plus élevée que les problématiques de santé les plus lourdes (notamment de santé mentale) sont détectées par les référents de parcours après l'entretien de positionnement.

La part réelle des personnes connaissant des problèmes de santé est donc très certainement plus importante que celle ici constatée.

Part des allocataires déclarant avoir des problèmes de santé lors de l'entretien de positionnement

Sur les 4 414 entretiens réalisés entre le 01.07.2005 et le 31.12.2006



Source : ANIS Insertion

LES PUBLICS DU FAJ

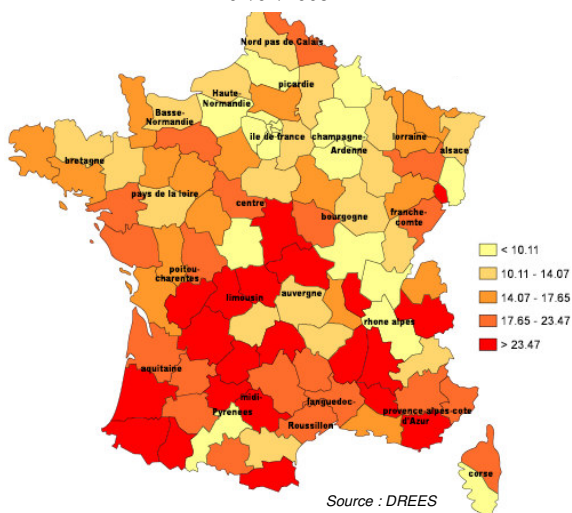
Une part de la population couverte par le FAJ moins importante que la moyenne régionale

La proportion de jeunes de 18 à 25 ans bénéficiaires des aides individuelles du FAJ apparait **moins importante sur le Loiret qu'en moyenne régionale**. En 2004, seul le département de l'Indre présentait un taux inférieur à celui du Loiret.

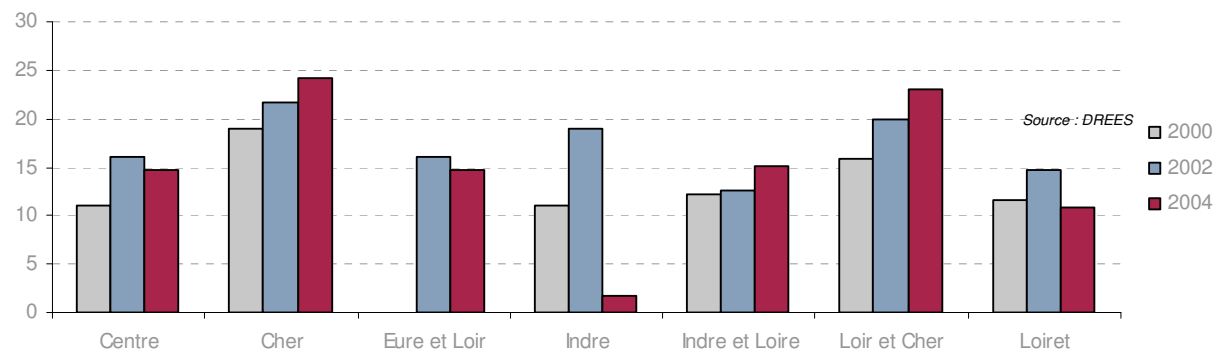
Cette statistique ne reflète pas le niveau de précarité de la population âgée de 18 à 25 ans, mais la politique départementale relative au FAJ.

Sur le Loiret, ce faible taux s'explique en partie par le fait que le conseil général a souhaité **privilégier les actions collectives** aux aides financières individuelles.

Bénéficiaires du FAJ pour 1000 jeunes de 18 à 25 ans au 01/01/2005



Comparaison du nombre de bénéficiaires du FAJ pour 1000 jeunes de 18 à 25 ans selon les départements de la région Centre

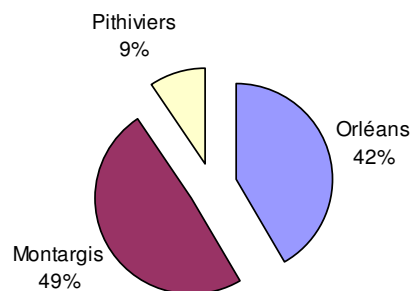


Une répartition territoriale des demandes d'aides individuelles FAJ qui a fortement évolué depuis 2003

Entre janvier et juillet 2006, sur les 555 demandes d'aides individuelles FAJ adressées au conseil général, près de la moitié provenait de l'arrondissement de Montargis.

Répartition territoriale des demandes FAJ

Période janvier-juillet 2006



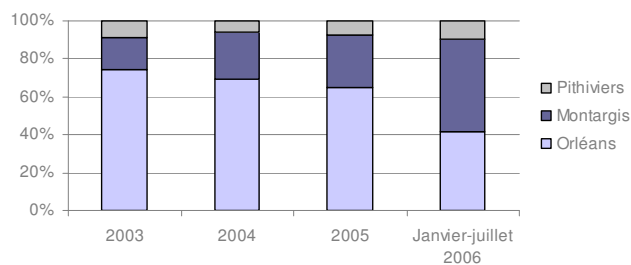
Cette forte proportion ne peut s'expliquer par le seul fait de la précarisation d'une part importante des jeunes populations habitant l'arrondissement de Montargis.

Elle résulte également (et probablement en grande partie) de la manière dont les missions locales (qui présentent plus de 95% des demandes de FAJ) recourent au dispositif FAJ.

On constate ainsi une évolution importante de la répartition territoriale des demandes d'aides individuelles FAJ depuis 2003, qui s'est traduite par une forte diminution de la part des demandeurs issus de l'arrondissement d'Orléans et une augmentation parallèle du poids des demandeurs issus de l'arrondissement de Montargis.

Répartition territoriale des demandes de FAJ

Demandes totales



Source : DREES

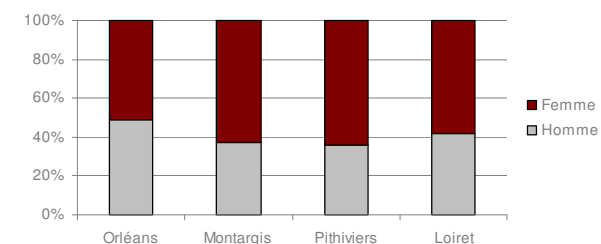
Les grandes caractéristiques des demandeurs des aides individuelles du FAJ

Une majorité de jeunes femmes

Plus d'un demandeur sur deux est une jeune femme (58%).

Répartition des demandeurs FAJ par sexe

Entre janvier et juillet 2006

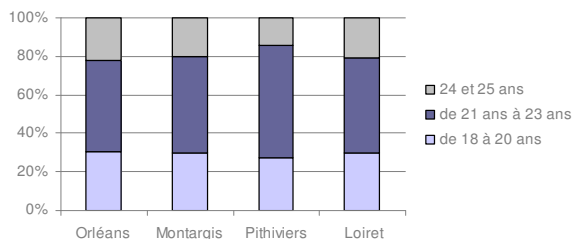


Cette proportion a légèrement augmenté depuis 2003 (les femmes représentaient 55% des demandeurs), ce qui s'explique probablement par la diminution du poids des demandeurs de l'arrondissement d'Orléans (sur lequel les hommes sont plus fortement représentés).

Des demandeurs de plus en plus âgés

La majeure partie des demandeurs du FAJ (près de 51%) est âgée de 21 à 23 ans.

Répartition des demandeurs FAJ selon l'âge
Entre janvier et juillet 2006



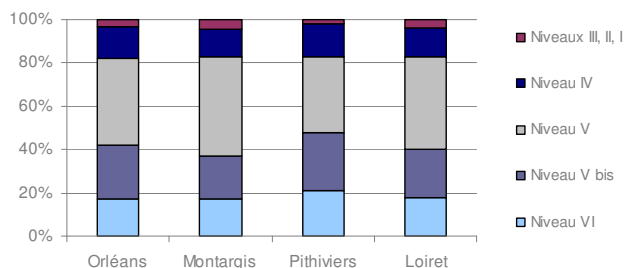
Les demandeurs du FAJ apparaissent de plus en plus âgés :

- la part des 18-20 ans a diminué de près de 12 points (ils représentaient 42,5% des demandeurs en 2003, contre 30,8% en 2006),
- la part des 21-23 ans a augmenté de plus de 6 points (ils représentaient 44,5% des demandeurs en 2003, contre 50,8% en 2006),
- la part des 24-25 ans a augmenté de plus de 5 points (ils représentaient 13% des demandeurs en 2003, contre 18,4% en 2006).

Un très faible niveau de formation

La part de jeunes avec un très faible niveau de formation est particulièrement importante : près de 83% des demandeurs du FAJ ont un niveau égal ou inférieur à V, dont près de 18% avec seulement un niveau VI (abandon de scolarité avant la 3^{ème}).

Niveau de formation des demandeurs FAJ
Entre janvier et juillet 2006



Les niveaux de formation :

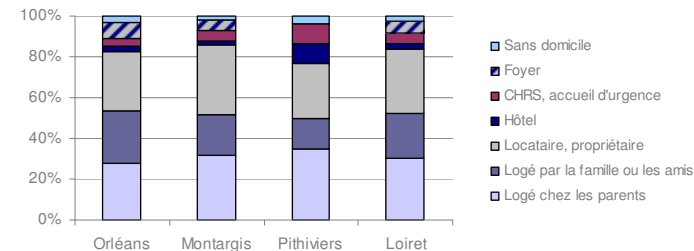
- Niveau VI : abandon avant la 3^{ème}.
- Niveau V bis : arrêt en classe de 3^{ème}, abandon en 1^{ère} année de CAP, BEP.
- Niveau V : arrêt en 2nde ou en 1^{ère}, CAP, BEP.
- Niveau IV : brevet de technicien, bac.
- Niveaux III, II, I : enseignement supérieur.

Source : DREES

Une situation très fragile au regard du logement...

La majorité des jeunes demandeurs du FAJ (68,5%) n'occupent pas de logement autonome. Dans le meilleur des cas, ils sont logés gratuitement par leurs parents (30%), familles ou amis (22%).

Situation des demandeurs FAJ au regard du logement
Entre janvier et juillet 2006



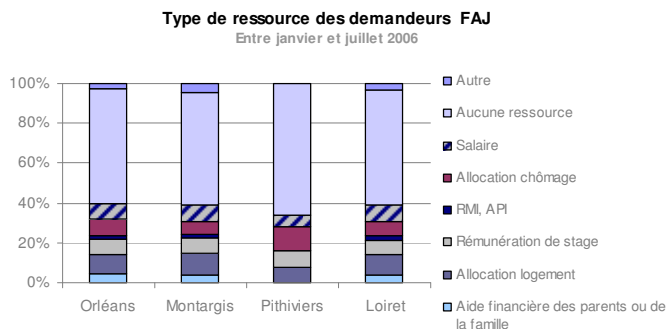
La part de jeunes en logement très précaires (13,6% en hôtel, CHRS, foyer...) voire sans domicile (2,8%) apparaît relativement importante, surtout sur le Pithiverais⁶.

A l'échelle départementale, cette proportion est restée relativement stable depuis 2003.

⁶ La part importante de jeunes demandeurs en logement très précaire sur le Pithiverais s'explique par le faible nombre de demandeurs sur l'arrondissement, donc la priorité donnée par la mission locale aux jeunes en très grande difficulté pour les demandes de FAJ.

... qui s'explique par d'importantes difficultés financières...

La grande majorité des demandeurs du FAJ (56,1%) n'a aucune ressource, qu'il s'agisse de revenus d'activité, d'allocation sociales ou même d'aide financière familiale.



Près de 15% des demandeurs touchent un revenu d'activité (salaire, rémunération de stage), mais qui ne suffit pas à couvrir leurs besoins.

20% reçoivent une allocation ou une aide (chômage, minima, allocation logement, bourse d'étude).

Seulement 5% reçoivent une aide financière de leurs parents, famille ou conjoint.

... liées à une situation très fragile au regard de l'emploi

Les jeunes demandeurs du FAJ connaissent de très importantes difficultés à s'intégrer au marché de l'emploi, et les demandeurs qui ont des revenus d'activité subissent de plein fouet les phénomènes de précarisation du marché de l'emploi des jeunes.

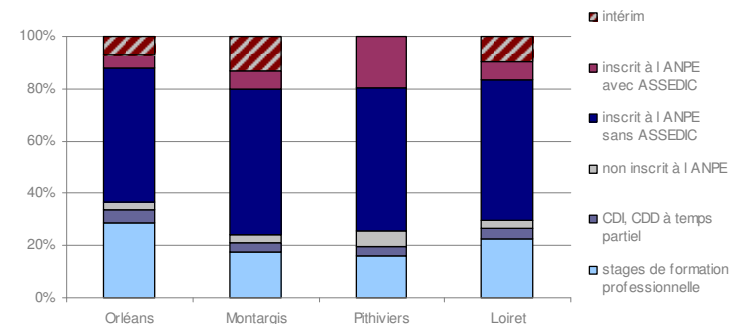
Parmi les jeunes en activité :

- 60% sont en stage de formation professionnelle (rémunéré ou non),
- 3% sont en contrat aidé ou en alternance,
- 11% sont en CDI ou CDD à temps partiel,
- 26% sont en intérim.

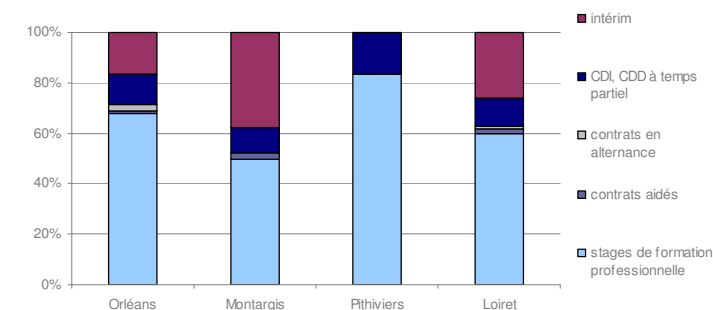
Cette répartition a fortement évolué. En 2003 :

- 67,5% des jeunes demandeurs étaient en stage de formation professionnelle (rémunéré ou non),
- 7,4% étaient en contrat aidé ou en alternance,
- 9% étaient en CDI ou CDD à temps plein,
- 8% étaient en CDI ou CDD à temps partiel,
- Seulement 7% étaient en intérim.

Situation de la personne au moment de la demande de FAJ
Entre janvier et juillet 2006



Type d'activité des demandeurs du FAJ en activité
Entre janvier et juillet 2006

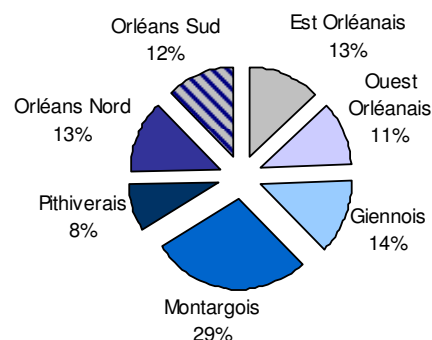


Source : DREES

LES PUBLICS DU FUL

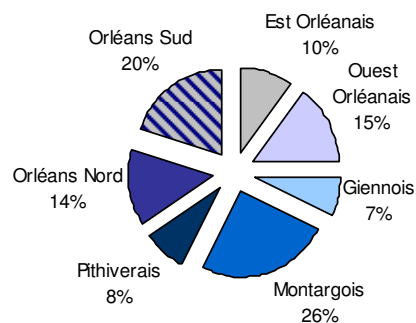
Répartition des bénéficiaires du FUL Accès

Par CLI, année 2006



Répartition des bénéficiaires du FUL Maintien

Par CLI, année 2006



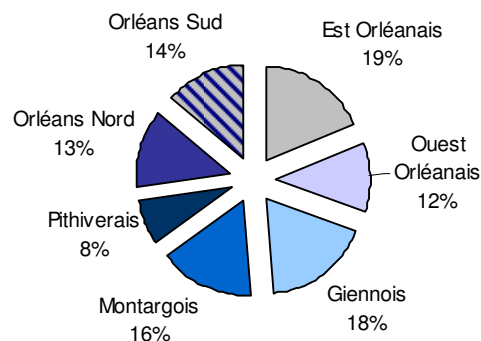
Une répartition différenciée des bénéficiaires du FUL selon le type d'aide

La répartition territoriale des bénéficiaires du FUL dépend étroitement du type d'aide apportée dans le cadre de ce dispositif. On constate notamment que :

- le **Montargois** est fortement représenté pour les **aides financières**, qu'elles visent l'accès ou le maintien dans le logement,
- le **Giennois** a un poids relativement important (au regard de son poids démographique réel) pour ce qui concerne l'**accompagnement social** dans le logement, que cet accompagnement vise l'accès ou le maintien dans le logement,
- **Orléans Sud** est fortement représenté pour ce qui relève des **aides au maintien** dans le logement (aides financières et accompagnement social).

Répartition des bénéficiaires de l'ASL Accès

Par CLI, année 2006

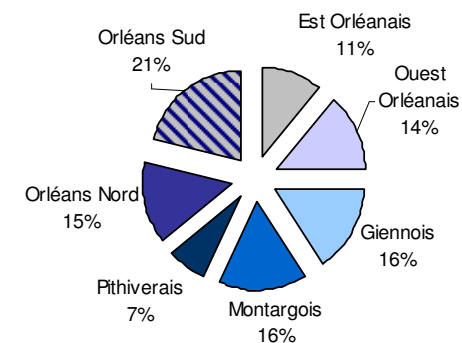


Cette répartition différenciée peut avoir deux types d'explication (non exclusives l'une de l'autre) :

- **Des populations qui ont des besoins différents au regard du logement** (besoins financiers dans le Montargois, besoins d'accompagnement pour trouver une autonomie dans le logement allant au-delà de la seule problématique financière dans le Giennois, problèmes de maintien dans le logement probablement liée à des difficultés d'impayés sur Orléans Sud).
- **Une mobilisation différenciée du dispositif FUL selon les territoires, les services instructeurs et les bailleurs.**

Répartition des bénéficiaires de l'ASL Maintien

Par CLI, année 2006



Une répartition par classes d'âge logiquement plus centrée sur les moins de 40 ans pour l'accès dans le logement

L'analyse des publics du FUL par classes d'âge fait apparaître que les ménages bénéficiant d'aides à l'accès au logement autonome sont logiquement plus jeunes que les ménages relevant d'une aide au maintien dans les lieux.

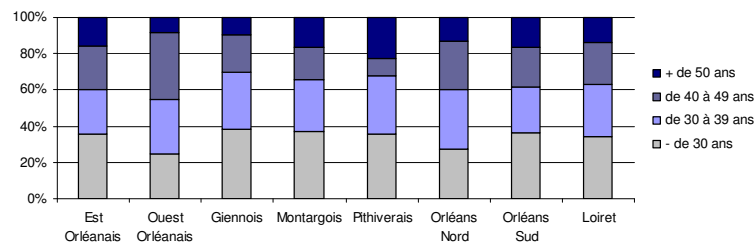
La répartition entre aides financières et accompagnement social selon les âges apparait relativement équilibrée, que ces aides visent l'accès ou le maintien dans le logement.

On constate cependant quelques spécificités territoriales :

- Sur Orléans Nord, la part des plus de 30 ans bénéficiant d'une aide au maintien est plus élevée qu'en moyenne départementale.
- Sur le Montargois et l'Ouest orléanais, le poids des ménages de plus de 50 ans ayant besoin d'un accompagnement social pour acquérir une autonomie visant leur maintien dans leur logement apparait particulièrement élevée.

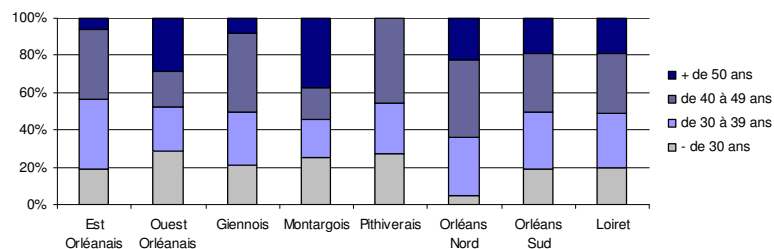
Bénéficiaires de l'ASL Accès selon l'âge

Par CLI, année 2006



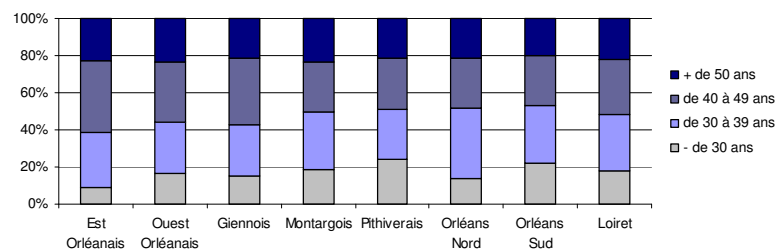
Bénéficiaires de l'ASL Maintien selon l'âge

Par CLI, année 2006



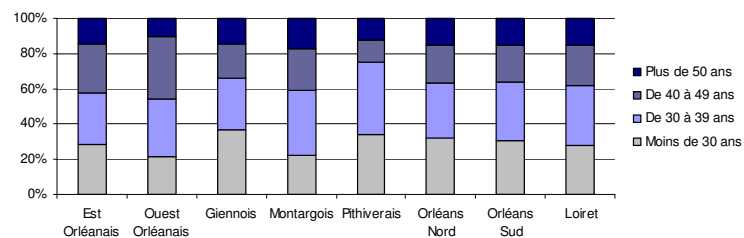
Bénéficiaires du FSL Maintien selon l'âge

Par CLI, année 2006



Bénéficiaires du FSL Accès selon l'âge

Par CLI, année 2006

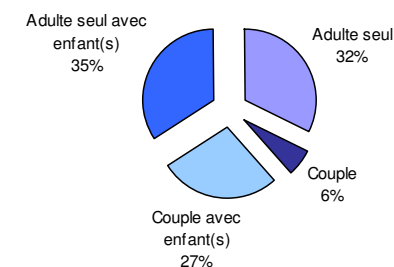


Une majorité de ménages avec enfants

Parmi les demandeurs, plus de 60% ont des enfants à charge.

Typologie des ménages ayant fait une demande FUL

Entre mars et novembre 2006



Le système d'information sur les publics du FUL ne permet pas à l'heure actuelle de collecter de données plus complètes sur les bénéficiaires du dispositif.

Le conseil général devrait structurer un système de collecte et d'analyse des données sur les publics du FUL courant 2007.